

20
25

Rapport
d'activités

idea

Sommaire

Édito	p. 3
Chiffres clés de l'année 2025.....	p. 4
Faits marquants de l'année 2025.....	p. 6
1. Présentation d'IDEA.....	p. 9
2. Organes statutaires	p. 13
2.1. Composition du Conseil d'Administration	p. 15
2.2. Représentation d'IDEA dans les sociétés et organismes.....	p. 18
3. Bilan financier.....	p. 20
3.1. Bilan consolidé au 31 décembre 2025 (montants en milliers d'euros).....	p. 21
3.2. Comptes de résultats consolidés (sous forme de liste - montants en milliers d'euros)	p. 23
3.3. Affectations et prélèvements.....	p. 24
3.4. Rapport de gestion	p. 25
3.5. Rapport du Commissaire à l'Assemblée Générale.....	p. 33
4. Bilan social	p. 43

Édito

Chaque jour, IDEA agit aux côtés des communes, des entreprises et des acteurs du territoire pour répondre à des défis de plus en plus complexes. Dans un contexte d'accélération des transitions économique, énergétique et environnementale, notre rôle évolue : il ne s'agit plus seulement d'accompagner le territoire, mais de contribuer à en structurer les trajectoires.

L'année 2025 s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Elle traduit une montée en puissance de notre capacité à agir de manière coordonnée, à l'échelle supracommunale, en mobilisant nos quatre métiers – Entreprises, Eau, Énergie et Territoire – autour d'un objectif commun : renforcer l'attractivité, la résilience et la cohérence du Cœur du Hainaut.

Cette ambition, qui vise à transformer le territoire en anticipant son devenir, se concrétise à travers des projets structurants. Le développement et l'équipement de parcs d'activités économiques, le lancement de projets d'envergure comme la Porte des Hauts-Pays ou encore les investissements confirmés par des acteurs internationaux témoignent de notre capacité à attirer et ancrer des activités créatrices de valeur. En parallèle, les initiatives en matière de symbiose industrielle, de logistique durable et de mobilité traduisent une volonté claire : continuer à

Structurer, connecter et transformer le Cœur du Hainaut

organiser un développement économique intégré et cohérent.

IDEA affirme également son rôle dans les transitions environnementale et énergétique. Qu'il s'agisse du développement de solutions d'assainissement innovantes, de la modernisation des infrastructures d'assainissement et de gestion des eaux, du déploiement de solutions énergétiques locales – notamment géothermiques – ou encore de projets d'énergie renouvelable, ces actions contribuent à sécuriser les ressources et à renforcer la résilience du territoire face aux défis climatiques.

Au-delà des projets, 2025 a également été marquée par un renforcement du dialogue avec les communes. Dans le contexte du renouvellement des instances locales, IDEA est allée à la rencontre des nouveaux collègues communaux afin de présenter ses métiers et les leviers d'action qu'elle mobilise au service du territoire. Un temps d'échange dédié avec les bourgmestres a également été organisé. Cette dynamique de proximité confirme le rôle d'IDEA comme partenaire stratégique, au service de projets impactants et durables.

Plus largement, l'ensemble de ces actions s'inscrit dans le cadre du Plan stratégique 2026–2028,

qui affirme une ambition claire : faire du Cœur du Hainaut un territoire attractif, connecté, résilient et participatif. Plus qu'une feuille de route, ce plan constitue un projet collectif, fondé sur la coopération entre acteurs publics, économiques et citoyens, et sur la capacité d'IDEA à jouer un rôle d'ensemblier au service de l'intérêt général.

Portée par l'engagement de ses collaborateurs, IDEA confirme sa volonté d'agir de manière concrète pour accompagner les transformations du territoire. Dans un environnement en mutation rapide, notre responsabilité est claire : anticiper les mutations, relier les acteurs et transformer les défis en opportunités au bénéfice du territoire. C'est dans cette perspective que nous poursuivons notre engagement : **faire du Cœur du Hainaut un territoire qui se transforme, qui innove et qui se projette avec confiance dans l'avenir.**



Caroline Decamps,
Directrice Générale.



Nicolas Martin,
Président.

Chiffres clés de l'année 2025



352 collaborateurs
(113 femmes et 239 hommes)



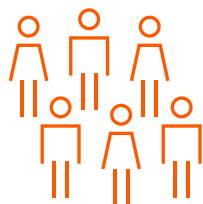
46 ans
= l'âge moyen des agents

Entreprises



56 parcs d'activités, soit
1.159 entreprises et plus de
26.245 emplois

21,90 ha de terrains
commercialisés en parcs d'activités,
soit la consolidation de **157** emplois,
la création de **405** nouveaux
postes et près de **99,7** millions €
d'investissement



221 emplois maintenus ou créés
grâce aux reventes et locations de biens
acquis antérieurement dans des parcs
d'activités, soit **12,69** ha portant sur
un investissement de **20,3** millions €

- **Halls-relais :**
 - **20 bâtiments**, soit plus de **35.000 m²**
 - **85%** de taux d'**occupation** (m²)
 - **95 emplois** dont **18 nouveaux** en 2025

> Soit un **total de 722 emplois** créés ou maintenus grâce à des investissements (ventes, autorisations, hall-relais) des entreprises dans les parcs d'activités pour un **montant de plus de 120,6 millions €**

- **38 entreprises** hébergées dans les Centres d'entreprises **Initialis** à Mons et **Ubell** à La Louvière
- **10 séances d'informations** organisées sur des sujets d'actualité socio-économique
- **201 (dont 12 à destination d'étudiants entrepreneurs) rendez-vous** d'information individuelle
- **62 diagnostics et suivis à la création**
- **2 diagnostics création étudiants entrepreneurs**
- **32 diagnostics et suivis croissance**
- **8 diagnostics et suivis bas carbone**
- **31 animations collectives au CLICK** (événements de fertilisation, workshops spécialisés et Click & Connect) pour un total de **837 participants**

Eau

ASSAINISSEMENT



- **31 stations d'épuration**
- **114 stations de pompage** dont 14 mixtes (Assainissement/Démergement)

41 millions de m³ d'eaux usées assainies (dont **16,3 millions de m³** à Wasmuël), soit l'équivalent de **16.400 piscines olympiques**

- **38 millions de m³ d'eaux usées pompés**, soit près de 42 piscines olympiques par jour pompées sur notre territoire
- **8.366 tonnes** de matière brute de **boues déshydratées** (dont 48% valorisés en agriculture et 52% en valorisation énergétique)
- **2.074 tonnes de boues séchées** produites par les serres de séchage solaire et géothermique
- **8.878 analyses sur boues** menées par le laboratoire d'analyse physico-chimique
- **5.000.000 euros** de travaux attribués en égouttage

DÉMERGEMENT



- **25 stations de pompage**

20 millions de m³ d'eau pompés, soit l'équivalent de **8.000 piscines olympiques** sur une année ou **37** par jour pendant un an

- **5,5 millions de m³ d'eaux fatales de démergement** valorisés en distribution d'eau

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU



- **15 puits** et **4 châteaux d'eau** exploités

9,3 millions de m³ d'eau potable vendus à la SWDE et aux entreprises dans les parcs d'activités

Cela représente l'équivalent de **4.650 fois** la capacité du château d'eau de Ghlin, emblématique du parc industriel de Ghlin-Baudour

Énergie

GÉOTHERMIE



- **3 puits** de +/- 2.500 m de profondeur exploités

30.926 MWh produits, soit plus de **6.000 tonnes de CO₂** économisées

Territoire



370 ha bruts d'espaces en cours d'(ré)affectation à l'accueil d'entreprises à moyen et long terme

- **25 diagnostics territoriaux** et **1 diagnostic supracommunal**

Faits marquants de l'année 2025

01 Janvier

- Le projet « **Les 3 Prés** », porté par IDEA sur les **parcs d'activités Initialis, Initialis 2.0 et Géothermia à Mons**, est retenu dans le cadre de l'appel à projets « Biodiversité Entreprises » du SPW. Cette reconnaissance soutient une démarche visant à intégrer la biodiversité dans l'aménagement des parcs et à renforcer les synergies entre entreprises du territoire.
- Sur l'**éco-zoning de Tertre, une station d'épuration mutualisée**, portée par Yara Tertre, est mise en service après 18 mois de travaux. Coordiné par IDEA et soutenu par la Wallonie, ce projet réduit l'impact environnemental des activités du site et s'inscrit dans une logique de symbiose industrielle.

02 Février

- À Honnelles, **la première station d'épuration biodisque d'IDEA**, destinée à Angre et Angreau, entre en phase finale. Soutenu par la SPGE, ce projet améliore l'assainissement des eaux usées tout en veillant à son intégration dans l'environnement local.

04 Avril

- Le CLICK accueille l'édition 2025 des **Inno Pépites Awards, un événement dédié à l'innovation et à l'entrepreneuriat** en Cœur du Hainaut. Porté par IDEA et l'UMONS, il met en lumière plusieurs projets innovants et renforce la dynamique d'accompagnement des porteurs de projets sur le territoire.
- Dans le cadre du Système d'Innovation de Proximité (SIP) de La Louvière, des workshops sont organisés pour structurer **la reconversion de la friche Duferco**. Le projet vise à développer un pôle dédié à la **décarbonation** et à **l'économie circulaire**, attractif pour les entreprises, les talents et les investissements durables, en lien avec le tissu industriel et urbain local.

03 Mars

- Le laboratoire d'IDEA obtient la **certification ISO 9001**, à l'issue d'un processus de structuration et d'amélioration continue. Cette reconnaissance renforce la qualité et la fiabilité des analyses réalisées, au service de la gestion des eaux et du respect des exigences réglementaires.

05 Mai

- IDEA accompagne la Ville de La Louvière dans la mise en place d'un web observatoire des commerces et coordonne le **projet Interreg COMMERCE!**, associant notamment Mons et Soignies. Ces initiatives visent à **renforcer l'attractivité et la résilience des centres-villes**, en soutenant les commerçants et en outillant les territoires.
- IDEA poursuit le déploiement des **formations VCA** (sécurité, santé et environnement), avec une nouvelle vague de sessions et d'examens marquée par un fort taux de réussite. Cette dynamique confirme l'engagement des collaborateurs et contribue à **renforcer la culture de prévention et de sécurité sur le terrain**.

Faits marquants de l'année 2025

06 Juin

- Le projet pilote de **symbiose industrielle à Ghlin-Baudour** se clôture, avec l'implication d'une vingtaine d'entreprises du territoire. Cette démarche collaborative vise à optimiser l'utilisation des ressources en favorisant les synergies entre acteurs industriels.

09 Septembre

- Dans le cadre de la **Semaine de la Mobilité**, IDEA organise une **matinée dédiée au vélo** sur le parc d'activités Initialis. Cette initiative, menée avec plusieurs partenaires, vise à promouvoir les déplacements domicile-travail plus durables auprès des collaborateurs et des entreprises.

07 Juillet

- Le **Roi Philippe** se rend à La Louvière pour participer à une table ronde réunissant acteurs publics, industriels et partenaires du territoire, dont IDEA, autour du **redéploiement économique de la région du Centre**. Les échanges portent notamment sur le développement de projets en économie circulaire et la valorisation de nouveaux matériaux issus du recyclage.

10 Octobre

- **Google** annonce un nouvel investissement pour le développement de son **campus de data centers** sur le parc d'activités de **Ghlin-Baudour**, avec la création de 300 emplois supplémentaires. Ce projet renforce l'attractivité du territoire et s'inscrit dans une dynamique de développement économique portée de longue date par IDEA.
- À l'occasion de la **Journée Découverte Entreprises**, IDEA ouvre au public sa centrale géothermique de Saint-Ghislain. Cette première participation permet de

08 Août

- Les **travaux du parc d'activités « La Porte des Hauts-Pays »** débutent à Dour et Hensies. Ce projet d'envergure vise à développer de nouvelles surfaces économiques et à renforcer l'attractivité du territoire.
- sensibiliser largement aux enjeux de la géothermie et de valoriser un savoir-faire développé sur le territoire depuis plusieurs décennies.
- Le Conseil d'administration d'IDEA désigne **Nicolas Martin** en tant que **Président** et **Véronique Brouckaert** en tant que **Vice-Présidente**, dans le cadre d'un accord de gouvernance prévoyant une rotation sur la mandature. Cette évolution marque une nouvelle étape dans la structuration de la gouvernance de l'intercommunale.

Faits marquants de l'année 2025

11 Novembre

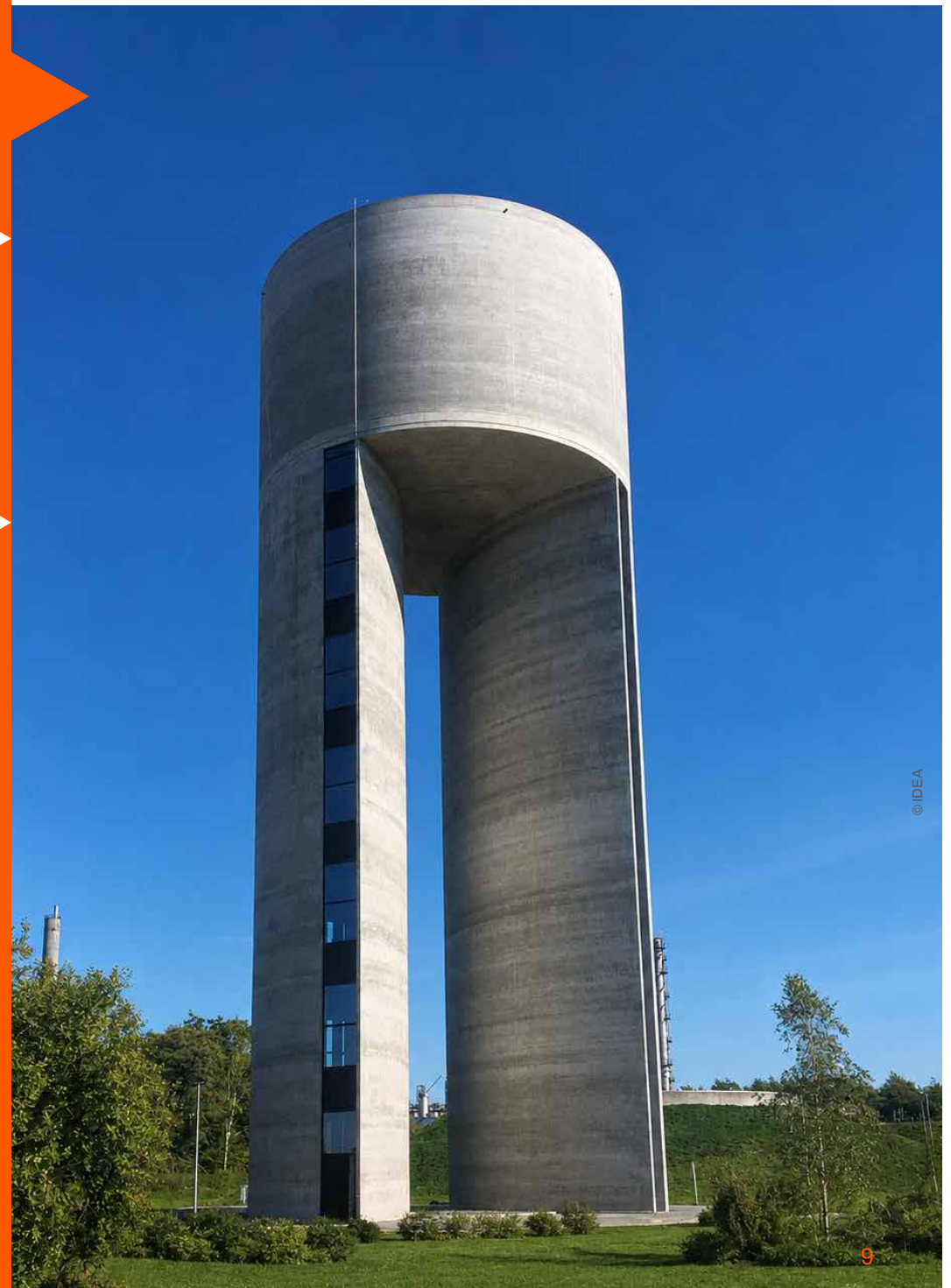
- IDEA présente les **diagnostics territoriaux réalisés** pour les communes du Cœur du Hainaut. Cet outil, basé sur des données objectives, constitue un appui à la décision pour accompagner les politiques locales en matière de développement territorial.

12 Décembre

- La **station d'épuration de Boussoit** double sa capacité avec la mise en service d'une seconde ligne de traitement. Ce projet d'envergure permet de traiter l'ensemble des eaux usées de la zone et renforce la performance du réseau d'assainissement du territoire.
- À la suite d'un incident externe ayant impacté la station de pompage de Jemappes, les équipes d'IDEA se mobilisent sans interruption pour rétablir le fonctionnement du réseau d'assainissement et limiter les impacts environnementaux. Cette gestion de crise met en lumière **l'engagement et l'expertise des équipes de terrain**.
- L'Assemblée générale d'IDEA valide le **Plan stratégique 2026–2028**. Structuré autour de ses quatre métiers, il définit les priorités d'action pour renforcer l'attractivité et la résilience du territoire au cours des prochaines années.

1. Présentation d'IDEA

idea



1. Présentation d'IDEA

IDEA est l'agence de développement territorial des **27 communes du Cœur du Hainaut.**

Basée à Mons, IDEA emploie plus de 350 collaborateurs. Elle assure des missions d'intérêt général pour les communes, les entreprises et les habitants dans les métiers de l'économie, de l'énergie, de l'eau et de l'aménagement du territoire.

IDEA joue un rôle majeur dans la lutte contre les inondations, l'assainissement des eaux domestiques et la production/distribution d'eau potable aux entreprises. Elle coordonne l'aménagement de l'ensemble du territoire, comptant plus de 555.000 habitants, à travers des missions de prospective et de planification.

IDEA encourage le développement économique du Cœur du Hainaut et participe au développement de projets en faveur des énergies renouvelables.

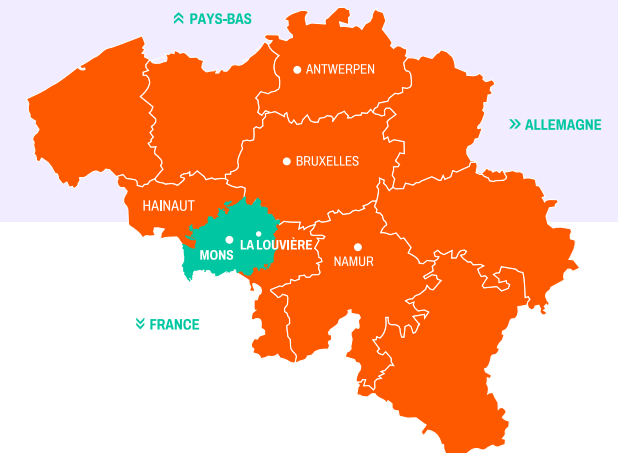
27

COMMUNES ASSOCIÉES :

Anderlues, Binche, Boussu, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Colfontaine, Dour, Ecaussinnes, Erquelines, Estinnes, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, La Louvière, Le Roeulx, Lens, Manage, Merbes-le-Château, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain, Seneffe et Soignies.

Soit, un territoire de plus de **1.000 Km²** comptant plus de

555.000
HABITANTS.



1. Présentation d'IDEA

UNE RAISON D'ÊTRE

(ce que je suis)

Faire battre et rayonner le Coeur du Hainaut.

UNE MISSION

(ce que je fais)

Déployer nos talents pour servir l'intérêt général en collaboration avec les communes et les acteurs socio-économiques afin d'assurer un plus grand bien-être collectif.

4 VALEURS

(ce qui soutient ma raison d'être)

Transparence, Respect, Innovation et Professionnalisme.

UNE VISION

(ce que je vois)

- > **Accélération des transitions :**
 - économique (raréfaction des ressources)
 - énergétique (défi climatique)
 - environnementale (mobilité)
 - numérique (industrie X.0 / IOT)
- > **Valorisation du capital social**
- > **Au travers d'un modèle de gouvernance exemplaire**

NOTRE AMBITION

(ce que je désire)

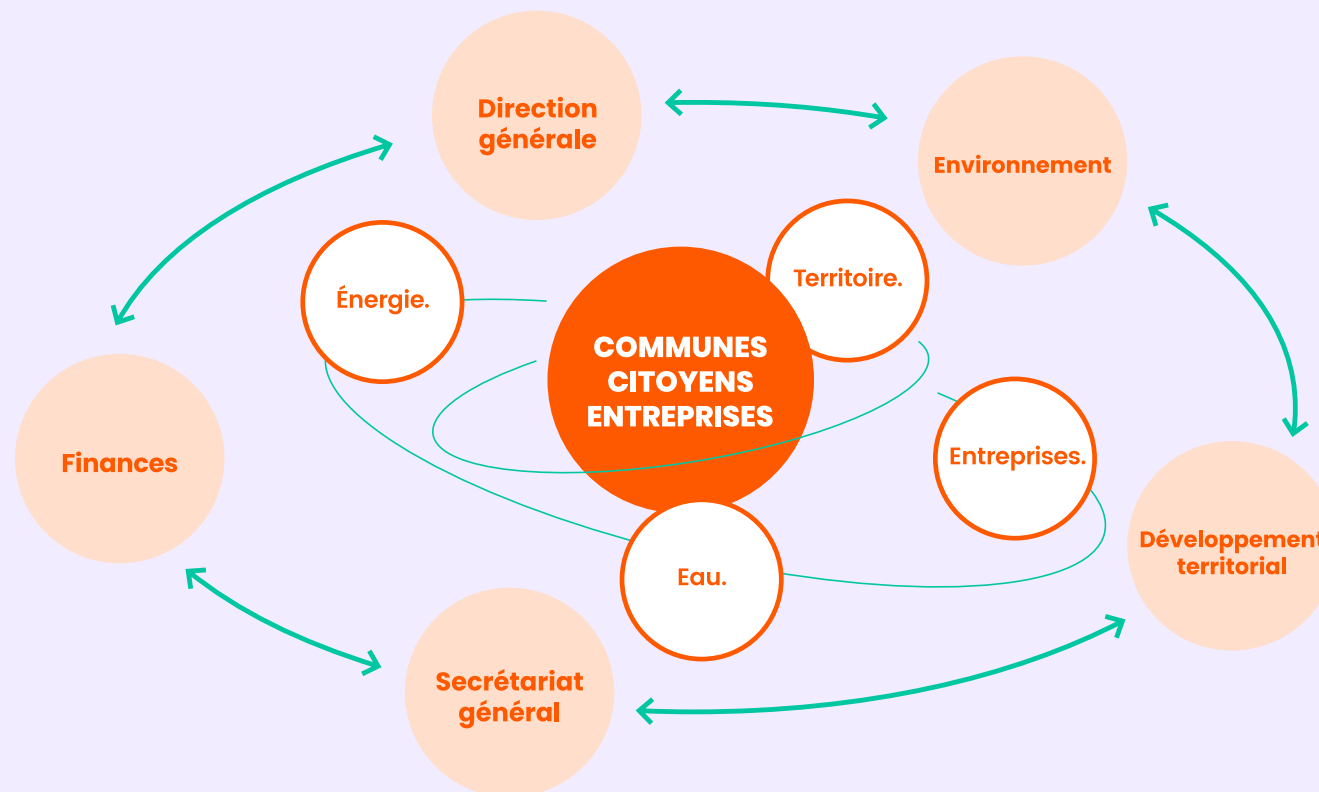
Transformer le territoire en anticipant son devenir

Guidée par les Objectifs de Développement Durable, IDEA mobilise ses expertises **autour de 4 métiers clés**, au service des communes, des entreprises, des citoyens et du territoire :

- 1. **Entreprises**
- 2. **Eau**
- 3. **Énergie**
- 4. **Territoire**

Ces 4 « métiers » assurent leurs missions et opérationnalisent leurs projets en s'appuyant sur l'expertise technique des différents services supports, qui regroupent les Finances,

les Ressources Humaines, le Juridique, la Communication, l'IT, le Facility Management, le Foncier, le SIPP, etc.



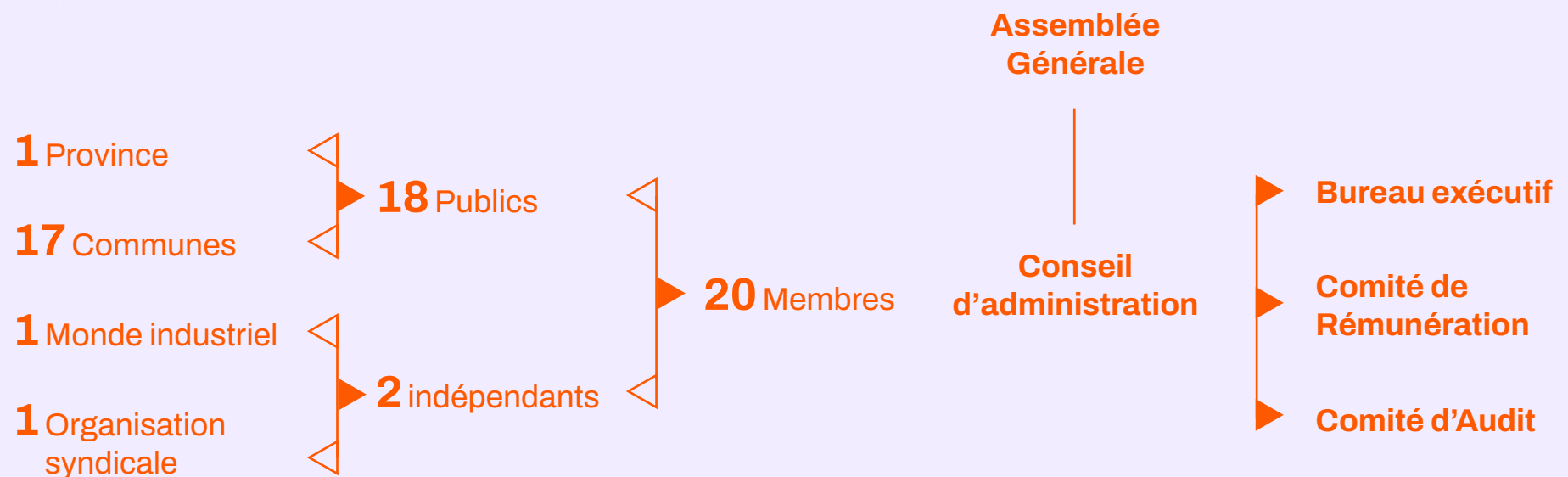
2. Organes statutaires



2. Organes statutaires

Société coopérative, IDEA est gérée par :

- une **Assemblée Générale** composée de représentants de la Province de Hainaut, des Communes et des CPAS associés ainsi que de la Zone de secours Hainaut-Centre. L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour établir ou ratifier les actes qui intéressent IDEA. Elle est seule compétente pour la prise de certaines décisions définies par le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
- un **Conseil d'Administration** composé de 20 Administrateurs représentant les communes associées, la Province de Hainaut, les organisations syndicales et le monde industriel ;
- un **Bureau exécutif** composé du Président, de la Vice-Présidente et de 3 Administrateurs ;
- un **Comité de Rémunération** composé de 5 Administrateurs ;
- un **Comité d'Audit** composé de 5 Administrateurs.



2.1. Composition du Conseil d'Administration

Partis A : 17 Administrateurs représentant les communes associées :
Du 1^{er} janvier au 25 juin 2025 :



Jacques GOBERT
Bourgmestre -
La Louvière, Président



Bénédicte POLL
Bourgmestre - Seneffe,
Vice-Présidente



Huseyin BALCI
Conseiller communal -
Quiévrain,
Administrateur



Sabrina BARBAROTTA
Échevine - Boussu,
Administrateur



Georges-Louis BOUCHEZ
Conseiller communal -
Mons, Administrateur



Sébastien DESCHAMPS
Bourgmestre -
Ecaussinnes,
Administrateur



Vincent DESSILLY
Conseiller communal -
Jurbise, Administrateur



Carlo DI ANTONIO
Conseiller communal -
Dour, Administrateur
(à partir du 29 janvier
2025)



Xavier DUPONT
Conseiller communal -
Ecaussinnes,
Administrateur



Arnaud GUERARD
Conseiller communal -
Ecaussinnes,
Administrateur



Vincent LOISEAU
Échevin - Dour,
Administrateur
(jusqu'au 20 janvier
2025)



Arnaud MALOU
Conseiller communal -
Frameries,
Administrateur



Nicolas MARTIN
Bourgmestre - Mons,
Administrateur



Florence MONIER
Bourgmestre -
Saint-Ghislain,
Administrateur



Xavier PAPIER
Conseiller communal -
La Louvière,
Administrateur



Bruno POZZONI
Bourgmestre -
Manage,
Administrateur



Achile SAKAS
Échevin - Mons,
Administrateur



Fabienne WINCKEL
Bourgmestre - Soignies,
Administrateur

2.1. Composition du Conseil d'Administration

Parts A : 17 Administrateurs représentant les communes associées :
Du 25 juin au 31 décembre 2025 :



Nicolas MARTIN
Bourgmestre - Mons,
Administrateur
Président (à partir du
15 octobre 2025)



Véronique BROUCKAERT
Conseillère communale -
Boussu, Administrateur
Vice-Présidente (à partir
du 15 octobre 2025)



Georges-Louis BOUCHEZ
Conseiller communal -
Mons, Administrateur



Jean-Charles DENEUFBOURG
Bourgmestre -
Morlanwelz,
Administrateur



Sébastien DESCHAMPS
Bourgmestre -
Ecaussinnes,
Administrateur



Vincent DESSILLY
Conseiller communal -
Jurbise, Administrateur



Carlo DI ANTONIO
Conseiller communal -
Dour, Administrateur



Xavier DUPONT
Conseiller communal -
Ecaussinnes,
Administrateur



Jacques GOBERT
Bourgmestre -
La Louvière,
Administrateur



Vincent HOST
Échevin - Soignies,
Administrateur



Damien JENART
Bourgmestre -
Quaregnon,
Administrateur



Jean-Pierre LANDRAIN
Bourgmestre -
Quiévrain,
Administrateur



Frédéric MAGHE
Conseiller communal -
Binche, Administrateur



Florence MONIER
Bourgmestre -
Saint-Ghislain,
Administrateur



Noémie PAILLOT
Échevine - Lens,
Administrateur



Bénédicte POLL
Bourgmestre - Seneffe,
Administrateur



Fabienne WINCKEL
Bourgmestre - Soignies,
Administrateur

2.1. Composition du Conseil d'Administration

Partis B : 1 Administrateur représentant la Province de Hainaut :



Pascal LAFOSSE
Député provincial - Mons,
Administrateur (jusqu'au
25 juin 2025)



Laura BALLEZ
Conseillère provinciale,
Administrateur (à partir du 17 décembre 2025)

Administrateurs non-actionnaires :

- Représentation des Organisations représentatives des travailleurs : 1 Administrateur :



Patrizio SALVI
Secrétaire Régional SETCa -
Mons-Borinage,
Administrateur (jusqu'au
1^{er} janvier 2025)



Bertrand DELPLANQUE
Administrateur
indépendant représentant
le monde syndical (à partir
du 29 janvier 2025)

- Représentation du monde économique : 1 Administrateur :



Brice LEBLUD
Directeur Deschieter et administrateur
indépendant représentant le
monde économique (jusqu'au
17 décembre 2025)



Frédéric BERTHE
Administrateur indépendant
représentant le monde
économique (à partir du
17 décembre 2025)

- Invités permanents représentant le monde syndical :



Ahmed RYADI
Secrétaire Régional FGTB Centre,
Invité permanent



Jean-Marc URBAIN
Secrétaire fédéral CSC Mons-
La Louvière, Invité permanent

Observateurs :



Céline DE BRUYN
Échevine - Mons, Observateur
(à partir du 25 juin 2025)



Arnaud GUERARD
Conseil communal -
Ecaussinnes, Observateur
(à partir du 25 juin 2025)



Caroline DECAMPS
Directrice Générale et Secrétaire
du Conseil d'Administration

2.2. Représentation d'IDEA dans les sociétés et organismes

Dans le cadre de son objet social, les Directions et Services de l'Intercommunale participent aux travaux de nombreuses sociétés, organismes et commissions.

Liste des sociétés dans lesquelles IDEA détient une participation ainsi qu'un ou plusieurs mandats :

Entreprises et Territoire :

- Digital Attraxion SA
- Etrave SA
- Feluy M2M SA
- La Maison de l'Entreprise (LME SA)
- PACO SC
- SPARKOH SC
- WALLONIE DÉVELOPPEMENT SC
- Forum for cleantech ASBL
- Wallonie Entreprendre

Énergie :

- CENEO
- SOCOFE
- NEOVIA
- Wapigreen
- Magna Wind Park SA

Eau :

- AQUAWAL SA
- CITV SCRL
- GIE Valorisation de l'eau d'exhaure des carrières de Soignies et d'Ecaussinnes
- SPGE SA
- SWDE SC
- Société Digitale des Eaux de Wallonie (Digit'Eaux SC)

Foncier et logement :

- IDE IMMO SA
- IMBC IMMO LEASE SA
- Triage Lavoir du Centre SA

Instances :

- IMIO SCRL

Secteur Propreté Publique :

- Hygea SC

Structures dans lesquelles IDEA dispose d'un ou plusieurs mandats sans participation :

- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Centropôle • Parc scientifique Initialis • Technocité ICT & Digital Media Knowledge Center ASBL • GIE des IPF • UVCW | <ul style="list-style-type: none"> • Materia Nova ASBL • INISMA ASBL • Centre de ressources technologiques en chimie – CERTECH • FabLab Mons ASBL | <ul style="list-style-type: none"> • Multitel ASBL • Centre Informatique du Hainaut (CIH) |
|--|---|---|

2.2. Représentation d'IDEA dans les sociétés et organismes

Organismes et commissions aux travaux desquels IDEA participe :

Entreprises et Territoire :

- AVOMARC SCRL
- Centre Capital
- Pôle Aménagement du territoire (CESE Wallonie)
- Commission Sécurité Environnement du zoning de Feluy
- Commission Sécurité Environnement de l'éco-zoning de Tertre-Hautrage-Villerot
- Comité de Gestion de la Réserve du Marais de Douvrain
- Comité de Gestion de la Réserve naturelle des Marionville
- Logistics in Wallonia
- Greenwin
- Materia Nova ASBL
- Multitel ASBL
- Science Parks of Wallonia (SPoW)
- Synergie
- Wagralim

Eau :

- CEBEDEAU (Centre belge d'étude et de documentation de l'eau)
- Contrat de Rivière de la Dendre
- Contrat de Rivière de la Haine
- Contrat de Rivière de la Senne
- Plate-forme Permanente pour la Gestion Intégrée de l'Eau (PPGIE)

Juridique :

- Commission « Intercommunales » et « Marchés publics » de l'Union des Villes et Communes

Financier :

- Commissions de l'Union des Villes et Communes (Intercommunale, etc.)
- Forum Financier

Engineering :

- Comité Stratégique de l'UMONS
- Ecomons ASBL
- Équipe Technique Intégrée (ETI)
- Inisma ASBL

3. Bilan financier



3. Bilan financier

3.1. Bilan consolidé au 31 décembre 2025 (montants en milliers d'euros)

ACTIF	Codes	Exercice 2024	Exercice 2025
ACTIFS IMMOBILISÉS	21/28	242.699	243.610
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles	21		
III. Immobilisations corporelles	22/27	79.058	77.212
A. Terrains et constructions	22	37.974	36.729
B. Installations, machines et outillage	23	10.948	10.424
C. Mobilier et matériel roulant	24	386	266
D. Location-financement et droits similaires	25	24.099	21.708
E. Autres immobilisations corporelles	26	967	967
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	4.685	7.119
IV. Immobilisations financières	28	163.641	166.398
A. Entreprises liées	280/1	1.735	1.735
1. Participations	280	1.735	1.735
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	134.240	134.165
1. Participations	282	133.134	133.119
2. Créances	283	1.106	1.046
C. Autres immobilisations financières	284/8	27.665	30.498
1. Actions et parts	284	27.552	30.393
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	113	105

	Codes	Exercice 2024	Exercice 2025
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	186.910	197.676
V. Créances à plus d'un an	29	41.605	37.859
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291	41.605	37.859
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	62.049	61.140
A. Stocks	30/36	62.049	61.140
1. Approvisionnements	30/31		
2. En-cours de fabrication	32		
3. Produits finis	33		
4. Marchandises	34	14	14
5. Immeubles destinés à la vente	35	62.035	61.125
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	61.486	64.602
A. Créances commerciales	40	20.365	25.158
B. Autres créances	41	41.120	39.444
VIII. Placements de trésorerie	50/53	8.916	20.489
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53	8.916	20.489
IX. Valeurs disponibles	54/58	12.354	12.816
X. Comptes de régularisation	490/1	501	771
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	429.609	441.286

3.1. Bilan consolidé au 31 décembre 2025 (montants en milliers d'euros)

PASSIF	Codes	Exercice 2024	Exercice 2025
CAPITAUX PROPRES	10/15	276.211	279.296
I. Apport	10/11	166.091	168.137
A. Disponible	110	28.409	168.112
B. Indisponible	111	137.682	25.000
II. Plus-values de réévaluation	12	91	91
III. Réserves	13	7.177	7.569
A. Réserves indisponibles	130/1	2.026	2.026
1. Réserves statutairement indisponibles	1311		
2. Acquisition d'actions propres	1312		
3. Soutien financier	1313		
4. Autres	1319	2.026	2.026
B. Réserves immunisées	132	1.689	2.081
C. Réserves disponibles	133	3.462	3.462
IV. Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-) 14	67.951	69.828
V. Subsidés en capital	15	34.902	33.672
VI. Avance aux associés sur la répartition de l'actif net	19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	16	20.048	17.908
VII. Provisions pour risques et charges	160/5	19.539	17.425
A. Pensions et obligatoires similaires	160		
B. Charges fiscales	161		
C. Grosses réparations et gros entretiens	162	14.384	13.609
D. Obligations environnementales	163		
E. Autres risques et charges	164/5	5.155	3.816
VIII. Impôts différés	168	509	483

	Codes	Exercice 2024	Exercice 2025
DETTES	17/49	133.349	144.081
IX. Dettes à plus d'un an	17	103.581	101.842
A. Dettes financières	170/4	98.232	96.493
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligatoires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	29.998	27.955
4. Établissements de crédit	173	68.234	68.538
5. Autres emprunts	174		
B. Dettes commerciales	175	8	8
1. Fournisseurs	1750	8	8
2. Effets à payer	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9	5.341	5.341
X. Dettes à un an au plus	42/48	27.463	37.355
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	8.813	9.193
B. Dettes financières	43	5.231	5.578
1. Établissements de crédit	430/8	5.231	5.578
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	5.592	8.824
1. Fournisseurs	440/4	5.592	8.824
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes sur commandes	46	3.097	2.597
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	3.533	4.497
1. Impôts	450/3	130	578
2. Rémunération et charges sociales	454/9	3.403	3.920
F. Autres dettes	47/48	1.198	6.667
XI. Comptes de régularisation	492/3	2.306	4.884
TOTAL DU PASSIF	10/49	429.609	441.286

3.2. Comptes de résultats consolidés (sous forme de liste - montants en milliers d'euros)

	Codes	Exercice 2024	Exercice 2025
I. Ventes et prestations	70/76A	62.393	71.874
A. Chiffre d'affaires	70	27.729	28.732
B. En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)	71	-402	-910
C. Production immobilisée	72		
D. Autres produits d'exploitation	74	35.045	44.051
H. Produits d'exploitation non récurrents	76A	22	
II. Coût des ventes et prestations	60/66A	62.122	72.459
A. Approvisionnements et marchandises	60	4.534	8.826
1. Achats	600/8	4.534	8.826
2. Stocks : réduction (augmentation) (+)/(-)	609		
B. Services et biens divers	61	17.197	19.366
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	62	33.685	38.099
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	5.782	5.811
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	631/4	-5	142
F. Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635/8	-680	-2.113
G. Autres charges d'exploitation	640/8	1.609	2.035
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649		
I. Charges d'exploitation non récurrentes	66A		295
III. Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-) 9901	271	-586

	Codes	Exercice 2024	Exercice 2025
IV. Produits financiers	75/76B	18.416	16.398
A. Produits financiers récurrents	75	18.397	16.358
1. Produits des immobilisations financières	750	14.633	12.473
2. Produits des actifs circulants	751	187	112
3. Autres produits financiers	752/9	3.577	3.774
B. Produits financiers non récurrents	76B	19	40
V. Charges financières	65/66B	2.086	2.269
A. Charges financières récurrentes	65	2.086	2.269
B. Charges des dettes	650	1.971	2.140
C. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	651	21	
D. Autres charges financières	652/9	94	130
E. Charges financières non récurrentes	66B		
VI. Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	9903	16.602	13.543
VII. Prélèvement sur les impôts différés	780	105	105
VIII. Transfert aux impôts différés	680		
IX. Impôts sur le résultat	(+)/(-) 67/77	370	-91
A. Impôts	670/3	370	57
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	77		149
X. Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-) 9904	16.337	13.739
XI. Prélèvements sur les réserves immunisées	789		
XII. Transfert aux réserves immunisées	689	161	471
XIII. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	16.176	13.268

3.3. Affectations et prélèvements

		Codes	Exercice 2024	Exercice 2025
A. Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(–)	9906	82.208	81.219
1. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(–)	(9905)	16.176	13.268
2. Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(–)	14P	66.032	67.951
B. Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
1. sur l'apport		791		
2. sur les réserves		792		
C. Affectation aux capitaux propres		691/2		
1. à l'apport		691		
2. à la réserve légale		6920		
3. aux autres réserves		6921		
D. Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(–)	(14)	67.951	69.828
E. Intervention d'associés dans la perte		794		
F. Bénéfice à distribuer		694/7	14.257	11.392
1. Rémunération de l'apport		694	14.257	11.392
2. Administrateurs ou gérants		695		
3. Travailleurs		696		
3. Autres allocataires		697		



3.4. Rapport de gestion (en milliers d'euros)

Le présent rapport de gestion est établi en application des articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et Associations et complète le rapport d'activités du Conseil d'Administration.

1. Faits marquants et résultat de l'exercice

L'exercice 2025 se clôture par un bénéfice à affecter de 13.268 K€, contre 16.176 K€ en 2024, soit une diminution de 2.908 K€.

Les ventes et prestations atteignent 71.874 K€, contre 62.393 K€ en 2024, dont un chiffre d'affaires de 28.732 K€ contre 27.729 K€ en 2024.

Le total du bilan s'élève à 441.286 K€, contre 429.609 K€ au terme de l'exercice précédent.

L'évolution du résultat de l'exercice s'explique principalement par les éléments défavorables suivants:

- la diminution du dividende CENEO au sein du Secteur III.B / Participations ;
- la dégradation du résultat de certaines activités du Secteur I / Historique, principalement l'Engineering et Eau/Géothermie ;
- la hausse généralisée des charges d'exploitation et plus particulièrement des frais de personnel et de la cotisation de responsabilisation ;

Ces éléments ont été partiellement compensés par l'enregistrement d'indemnités d'assurances.

2. Analyse des activités

2.1 Secteur Historique

Le Secteur Historique dégage en 2025 un bénéfice de 764 K€, contre 870 K€ en 2024. L'évolution du résultat reflète des situations contrastées selon les activités.

Infrastructures économiques

L'activité Infrastructures économiques présente un résultat de 2.329 K€, en progression par rapport à 2024 (495 K€). Le chiffre d'affaires s'établit à 5.271 K€ contre 3.104 K€ en 2024.

Cette évolution favorable s'explique principalement par l'augmentation des superficies commercialisées dans les zones d'activité économique, lesquelles atteignent 21,9 hectares contre 8,7 hectares en 2024.

Aménagement du territoire

L'activité Aménagement du territoire reste structurellement déficitaire, avec un résultat de -1.408 K€. Le chiffre d'affaires s'établit à 306 K€ contre 463 K€ en 2024.

Ce déficit reflète la nature même des missions exercées, principalement orientées vers l'accompagnement et le développement territorial, sans objectif de rentabilité commerciale directe.

3.4. Rapport de gestion

Halls-relais et Garocentre

Le résultat des Halls-relais et de Garocentre s'établit à 876 K€, en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires s'établit à 1.446 K€ contre 1.333 K€ en 2024.

Cette amélioration résulte principalement de l'enregistrement d'indemnités d'assurance non récurrentes liées à un ancien sinistre survenu à Garocentre.

Production et distribution d'eau

L'activité Production et distribution d'eau dégage un résultat de 2.307 K€, en recul par rapport à 2024 (4.134 K€). Le chiffre d'affaires s'établit à 9.552 K€ contre 10.584 K€ en 2024, malgré une légère hausse des volumes distribués.

Cette diminution résulte principalement de la baisse du tarif appliqué à la SWDE dans le cadre de la renégociation contractuelle entraînant un effet prix défavorable malgré l'augmentation des volumes fournis.

Les volumes fournis à la SWDE atteignent désormais 6,083 millions de m³, soit un niveau supérieur au volume de référence prévu par la convention actuelle (+717.000 m³).

Assainissement et démergement

Les activités d'Assainissement et de Démergement, relevant du CSU (contrat de service unique),

représentent en 2025 un volume d'activité de 26.306 K€. Bien qu'elles constituent un périmètre opérationnel majeur pour IDEA, elles sont financées à l'équilibre dans le cadre du CSU et n'ont donc pas d'impact direct sur le résultat.

Géothermie et gestion énergétique des bâtiments

L'activité Géothermie et gestion énergétique des bâtiments présente un résultat de -303 K€, contre -137 K€ en 2024.

Le chiffre d'affaires progresse légèrement pour atteindre 1.443 K€, porté par la révision et l'indexation des tarifs ainsi que par l'évolution des volumes facturés.

La dégradation du résultat s'explique principalement par :

- l'augmentation des charges salariales incluant notamment l'impact de la cotisation de responsabilisation ;
- un effet de comparaison défavorable avec 2024, exercice ayant intégré exceptionnellement treize mois de facturation.

Engineering

L'activité Engineering présente un résultat déficitaire de -2.262 K€, en dégradation par rapport à 2024 (-847 K€). Le chiffre d'affaires s'établit à 9.459 K€ contre 9.732 K€ en 2024.

3.4. Rapport de gestion

Depuis 2022, les actions menées en matière d'efficacité organisationnelle ainsi que la mise en œuvre d'une valorisation interne des prestations Engineering sur base de tarifs « In-House » ont contribué à la progression régulière du niveau d'activité. Le développement futur de l'activité repose sur un recours accru des Communes Associées aux services d'ingénierie d'IDEA.

Le résultat reste toutefois par la hausse des charges d'exploitation, le chiffre d'affaires couvrant les charges salariales directes mais ne permettant pas d'absorber l'ensemble des frais généraux.

La dégradation observée résulte principalement :

- de la hausse des charges salariales liée notamment à l'indexation, à l'effet plein des recrutements réalisés en 2024, aux mouvements internes du personnel ainsi qu'à la cotisation de responsabilisation ;
- de l'évolution des provisions pour pécule et congés ;
- de la progression des coûts IT et des frais médicaux.

Animation économique

L'activité Animation économique présente un résultat proche de l'équilibre (-17 K€), en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires s'établit à 1.330 K€.

Cette activité reste structurellement orientée vers des missions d'intérêt général liées à l'accompagnement des entreprises et à l'animation du tissu économique local.

Foncier – Opérations immobilières

L'activité Foncier – Opérations immobilières présente un résultat déficitaire de -277 K€, contre -639 K€ en 2024.

Cette activité couvre la gestion du patrimoine foncier de l'Intercommunale ainsi que les opérations d'acquisition, de cession et de mise à disposition de biens nécessaires à la réalisation des projets d'IDEA.

L'activité reste par nature irrégulière, dépendant des opportunités de cession.

Foncier - SPGE

L'activité Foncier SPGE présente un résultat déficitaire de -315 K€, contre -112 K€ en 2024.

Cette évolution résulte principalement des mouvements enregistrés sur certaines opérations foncières réalisées dans le cadre des missions exercées pour compte de la SPGE.

2.2 Secteur Propreté Publique

A la suite du transfert des activités de Propreté Publique vers HYGEA avec effet au 1^{er} janvier 2023, le Secteur II / Propreté ne comporte plus d'activité opérationnelle significative.

3.4. Rapport de gestion

Le périmètre résiduel comprend principalement :

- la participation détenue dans HYGEA ;
- certains actifs fonciers conservés par IDEA.

2.3 Secteur Participations

Le Secteur Participations dégage un résultat globalement positif, principalement porté par les revenus financiers issus des participations détenues par l'Intercommunale, dont le dividende CENEO.

• Sous-secteur III.A

Le Sous-secteur III.A présente un résultat de 407 K€, contre 18 K€ en 2024.

Cette évolution résulte principalement du boni de liquidation de la société IDE IMMO (391 K€).

• Sous-secteur III.B

Le Sous-secteur III.B présente un résultat de 11.202 K€, principalement lié au dividende CENEO.

• Sous-secteur III.C

Le Sous-secteur III.C présente un résultat de 895 K€, en diminution par rapport à 2024.

Le résultat provient principalement :

- des dividendes perçus sur certaines participations financières ;
- des intérêts liés aux prêts et avances inter-secteurs.

La diminution du résultat par rapport à 2024 s'explique principalement par la baisse des produits financiers liés aux avances inter-secteurs.

3. Analyse financière

3.1 Résultat d'exploitation

Les ventes et prestations s'élèvent à 71.874 K€ en 2025, contre 62.393 K€ en 2024.

Les frais de personnel atteignent 38.099 K€, contre 33.685 K€ en 2024, soit une augmentation de 4.414 K€.

Cette évolution résulte principalement :

- du plein effet de l'indexation ;
- de l'impact des recrutements réalisés en 2024 et 2025 ;
- de l'augmentation de la cotisation de responsabilisation ;
- ainsi que de l'évolution des provisions sociales.

Les amortissements s'élèvent à 5.811 K€, contre 5.782 K€ en 2024.

Les provisions pour risques et charges présentent une reprise nette de 2.113 K€, contre une reprise nette de 680 K€ en 2024.

Cette variation s'explique notamment par :

- une reprise nette sur les terrains industriels ;
- une reprise liée à des litiges et contentieux ;
- la reprise annuelle relative à la cotisation de responsabilisation.

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 2.035 K€, contre 1.609 K€ en 2024.

3.4. Rapport de gestion

Elles comprennent principalement :

- la taxe eau ;
- des charges liées à plusieurs sinistres, couverts par des indemnités d'assurance comptabilisées en produits d'exploitation ;
- ainsi que des dotations aux créances douteuses.

Des charges d'exploitation non récurrentes ont également été enregistrées en 2025, principalement en lien avec l'amortissement exceptionnel du bâtiment « Bois de la Hutte » à la suite d'un incendie ainsi qu'avec une intervention financière relative au projet ZAE Pic et Plat.

3.2 Résultat financier

Les produits financiers s'élèvent à 16.398 K€, contre 18.416 K€ en 2024.

Les charges financières atteignent 2.269 K€, contre 2.086 K€ en 2024 selon les comptes annuels globaux.

3.3 Fiscalité

Les transferts aux réserves immunisées et impôts différés présentent un produit net de 366 K€ en 2025.

Cette évolution résulte principalement :

- d'un investissement réalisé dans le cadre du mécanisme Tax Shelter, générant une bonification fiscale de +421 K€;

- ainsi que d'une correction relative au Tax Shelter 2024 (+50 K€);
- partiellement compensés par la taxation progressive de plus-values antérieurement immunisées, liée à l'activation d'investissements (-105K€).

Les impôts présentent un produit fiscal net de 137 K€, résultant principalement d'une régularisation favorable relative à l'exercice 2024. Un précompte mobilier de 44 K€ a également été comptabilisé au cours de l'exercice.

4. Analyse du bilan

Le total du bilan s'établit à 441.286 K€, contre 429.609 K€ en 2024, soit une augmentation de 11.677 K€.

Les principales évolutions concernent :

- à l'actif, les immobilisations, les créances à plus d'un an et les disponibilités ;
- au passif, les capitaux propres, les provisions et les dettes.

▶ ACTIF

L'évolution de l'actif reflète principalement la poursuite des investissements opérationnels, l'évolution des participations financières ainsi que la diminution progressive des créances liées aux mécanismes de financement régionaux.

3.4. Rapport de gestion

Les immobilisations corporelles diminuent de 1.846 K€, pour s'établir à 77.212 K€. Cette évolution résulte d'investissements réalisés à hauteur de 3,9 M€, principalement en production d'eau, compensés par des amortissements de l'exercice à hauteur de 5,8 M€.

Les immobilisations financières augmentent de 2.757 K€, pour atteindre 166.398 K€. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des participations dans le capital de la SPGE.

Les créances à plus d'un an diminuent de 3.746 K€, principalement suite à l'encaissement de subsides régionaux dans le cadre du mécanisme de financement SOWAFINAL.

PASSIF

L'évolution du passif traduit principalement le maintien d'une structure financière solide, la diminution progressive des provisions ainsi que l'évolution des dettes financières et d'exploitation.

Les capitaux propres atteignent 279.296 K€, en augmentation de 3.085 K€. Cette évolution résulte principalement de l'augmentation des apports liés à la participation SPGE, de l'affectation du résultat de l'exercice ainsi que de l'augmentation des réserves immunisées.

Les provisions s'établissent à 17.425 K€, en diminution de 2.114 K€.

Cette diminution résulte principalement :

- d'une reprise nette de 615 K€ sur les terrains industriels ;
- d'une reprise de 681 K€ liée à certains litiges et contentieux ;
- ainsi que de la reprise annuelle de la cotisation de responsabilisation pour 658 K€.

Ces éléments sont partiellement compensés par une dotation nette de 158 K€ sur les infrastructures Eau et Géothermie liée aux gros entretiens et réparations.

Les dettes totales atteignent 144.081 K€, contre 133.349 K€ en 2024. Cette évolution résulte principalement de l'augmentation des dettes à un an au plus, des dettes commerciales et des comptes de régularisation, partiellement compensée par la diminution des dettes financières à plus d'un an.

4.1 Engagements hors bilan

La société IDEA est tenue de verser une cotisation de responsabilisation liée au déficit du fonds de pension.

À ce titre, elle devra supporter, sur la période 2026 à 2031, des contributions estimées à un montant total de 25.843 K€, réparties comme suit :

2026 : 3.951 K€	2029 : 4.332 K€
2027 : 4.031 K€	2030 : 4.594 K€
2028 : 4.114 K€	2031 : 4.821 K€

3.4. Rapport de gestion

Ces engagements futurs ne font pas l'objet d'une comptabilisation au bilan à la date de clôture mais constituent un engagement hors bilan significatif.

5. Affectation du résultat

Le résultat 2025 est affecté comme suit :

Secteur	2025	Dividende	Report
Secteur I - Secteur Historique	764 K€	0 K€	764 K€
Secteur II - Secteur Propreté Publique	0 K€	0 K€	0 K€
Secteur III - Secteur Participations	0 K€	0 K€	0 K€
III.A. Participations métiers	407 K€	0 K€	407 K€
III.B. Participation dans CENEO	11.202 K€	11.000 K€	202 K€
III.C. Fonds du "Câble"	895 K€	392 K€	504 K€
Résultat global IDEA	13 268 K€	11 392 K€	1 877 K€

6. Événements post-clôture

Dans la perspective de l'octroi d'un dividende exceptionnel de 20 M€ (« DDT2 »), dont la décision sera soumise à l'Assemblée Générale Ordinaire, les tests de solvabilité et de liquidité prévus par le Code des sociétés et des associations ont été réalisés préalablement à cette opération.

7. Justification de la compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du comité d'audit

Conformément à l'article L1523-26, §2, alinéa 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, au moins un membre du Comité d'Audit doit disposer d'une expérience pratique et/ou de connaissances techniques en matière de comptabilité ou d'audit.

Le Comité d'Audit de l'intercommunale est composé de cinq membres. Cette condition est remplie dès lors qu'un des membres du Comité dispose d'une formation en comptabilité attestée par l'obtention d'un diplôme dans cette matière.

8. Activités de recherche et développement

La société n'a pas exercé d'activités de recherche et développement au cours de l'exercice 2025.

9. Participations

Conformément aux dispositions du Code des Sociétés et des Associations, il a été examiné si les participations détenues par IDEA impliquaient l'existence d'un contrôle nécessitant l'établissement de comptes consolidés complémentaires.

3.4. Rapport de gestion

Au regard des critères légaux applicables, les participations détenues ne conduisent pas à une obligation de consolidation supplémentaire.

Au cours de l'exercice 2025, IDEA a procédé à une augmentation de sa participation dans le capital de la SPGE.

10. Succursales

La société ne dispose pas de succursale.

11. Continuité d'exploitation

Le Conseil d'Administration n'a connaissance d'aucun élément susceptible de compromettre la continuité d'exploitation de l'intercommunale.

Les comptes annuels au 31 décembre 2025 ont dès lors été établis dans l'hypothèse de continuité d'exploitation.

12. Instruments financiers

La société n'a pas eu recours à des instruments financiers particuliers au cours de l'exercice 2025.

13. Divers

Conformément aux articles L1523-13, §4 et L1523-16 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, IDEA dispose d'un plan stratégique pluriannuel couvrant la période 2026-2028.

Celui-ci s'articule autour d'un double enjeu stratégique, à savoir la réindustrialisation et l'attractivité du Cœur du Hainaut, ainsi que de trois enjeux de résilience : la connectivité, la lutte contre les inondations et la participation citoyenne.

Le plan stratégique ainsi que les documents y relatifs sont disponibles sur le site internet de l'Intercommunale : <https://planstrategique.idea.be>



3.5.

Rapport du Commissaire à l'Assemblée Générale



**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SC
"I.D.E.A." POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

SRL "Joiris, Rousseaux & Co – Réviseurs d'Entreprises Associés"

Représentée par
Pierre-Olivier ELSÉN et Bernard ROUSSEAUX
Actionnaires

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SC "I.DE.A." POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative "I.D.E.A." (la "Société"), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 25 juin 2025, conformément à la proposition de l'organe d'administration, émise sur recommandation du Comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2027. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société pour la première fois cet exercice.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 441.285.536 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice à affecter de 13.268.441 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C-app. 6.14 des comptes annuels qui reprend la problématique liée à la cotisation de responsabilisation.

Autre point

Les comptes annuels de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 ont été audités par un autre commissaire qui a exprimé dans son rapport en date du 21 mai 2025, une opinion sans réserve sur ces comptes annuels.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes

ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants

recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

ELSEN Pierre-Olivier
GONET Sébastien
QUIROGA Cendrine
PRUNEAU Alexis
ROUSSEAU X Bernard


Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations, à l'exception de quelques formalités liées à la publication de notre mandat de commissaire, laquelle ne reprend pas les bons représentants permanents de notre cabinet.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Dans le cadre de l'article 6:115 du Code des sociétés et des associations nous avons établi le rapport d'examen limité joint en annexe relatif au test d'actif net.
- Nous avons évalué les données comptables et financières reprises dans le rapport de l'organe d'administration dans le cadre de la distribution décidée par ce dernier le 12 novembre 2025, et conformément à l'article 6:116 du Code des sociétés et des associations et avons transmis notre conclusion à l'organe d'administration.

Mons, le 20 mai 2026

La SRL "Joiris - Rousseaux & Co - Réviseurs d'entreprises associés"
Représentée par


Pierre-
Olivier
Elsen
(Signature)



Signature
numérique de
Pierre-Olivier
Elsen (Signature)
Date : 2026.05.20
14:59:48 +02'00'

Pierre-Olivier ELSÉN
Réviseur d'entreprises actionnaire

Bernard Rousseaux
(Signature)



Signature numérique de Bernard
Rousseaux (Signature)
Date : 2026.05.20 15:16:36
+02'00'

Bernard ROUSSEAU X
Réviseur d'entreprises actionnaire

Annexe : 2 pages

Annexes : rapport d'examen limité joint en annexe relatif au test d'actif net

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DE L'ÉTAT RÉSUMANT LA SITUATION ACTIVE ET PASSIVE, ADRESSÉ À L'ORGANE D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ I.D.E.A. DANS LE CADRE DE LA DISTRIBUTION D'UN ACOMPTE SUR DIVIDENDE

Conformément à l'article 6 :115 du Code des sociétés et des associations, nous publions, en notre qualité de commissaire, un rapport d'examen limité adressé à l'organe d'administration de la société I.D.E.A. sur l'état résumant la situation active et passive arrêté au 30 juin 2025. Ainsi, notre mission s'inscrit dans la prise de décision envisagée de distribution aux actionnaires à concurrence de 7.445.683 euros.

Nous avons effectué l'examen limité de l'état résumant la situation active et passive ci-joint de la société au 30 juin 2025, établi sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique.

Responsabilité de l'organe d'administration relative à l'établissement de l'état résumant la situation active et passive

L'organe d'administration est responsable de l'établissement de cet état résumant la situation active et passive au 30 juin 2025 conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du respect des conditions requises par les articles 6 :114 et 6 :115 du Code des sociétés et des associations.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur l'état résumant la situation active et passive, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un tel examen limité consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (normes ISA, International Standards on Auditing) et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

ELSEN Pierre-Olivier
GONET Sébastien
QUIROGA Cendrine
PRUNEAU Alexis
ROUSSEAU X Bernard

ELSEN Pierre-Olivier
GONET Sébastien
PRUNEAU Alexis
QUIROGA Cendrine
ROUSSEAU X Bernard

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur cet état résumant la situation active et passive.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduiraient à penser que l'état résumant la situation active et passive ci-joint de la société I.D.E.A., arrêté au 30 juin 2025, qui fait apparaître un total du bilan de 442.020.846 euros et un résultat positif de la période en cours de 6.724.408 euros, n'a pas été établi conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Restriction de l'utilisation de notre rapport

Ce rapport a été établi uniquement en vertu de l'article 6 :115 du Code des sociétés et des associations dans le cadre de la distribution d'un acompte sur dividendes proposée aux actionnaires pour un montant de 7.445.683 euros, et ne peut être utilisé à d'autres fins.

Tel que prévu à l'article 6 :115 du Code des sociétés et des associations, le présent document devra être joint au rapport de commissaire, et publié en annexe des comptes annuels.

Mons, le 18 novembre 2025.

La SRL "Joiris - Rousseaux & Co - Réviseurs d'entreprises associés"
Représentée par

Bernard Rousseaux
(Signature)

Signature numérique de Bernard
Rousseaux (Signature)
Date : 2025.11.18 18:44:40 +01'00'

Bernard ROUSSEAU X
Réviseur d'entreprises actionnaire

Pierre-
Olivier
Elsen
(Signature)

Signature
numérique de
Pierre-Olivier
Elsen (Signature)
Date : 2025.11.18
16:12:46 +01'00'

Pierre-Olivier ELSEN
Réviseur d'entreprises actionnaire

Siège 18, Rue de la Biche 7000 MONS
2ème cabinet 60 bte 5, Rue du Parc 7100 LA LOUVIERE
3ème cabinet 13-15 bte 8, Rue Charleville 6000 CHARLEROI
TVA BE 450 426 032 Mail joirisrousseau x@joirisrousseau x.eu
Société à responsabilité limitée

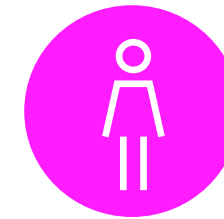
Tél +32 65 36 29 92
Tél +32 64 65 00 05
Tél +32 71 35 02 88

4. Bilan social

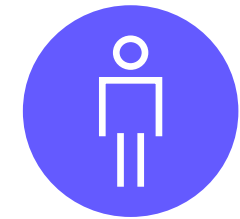


4. Bilan social

À la fin de l'année 2025, IDEA occupait 352 personnes réparties comme suit : 113 femmes et 239 hommes

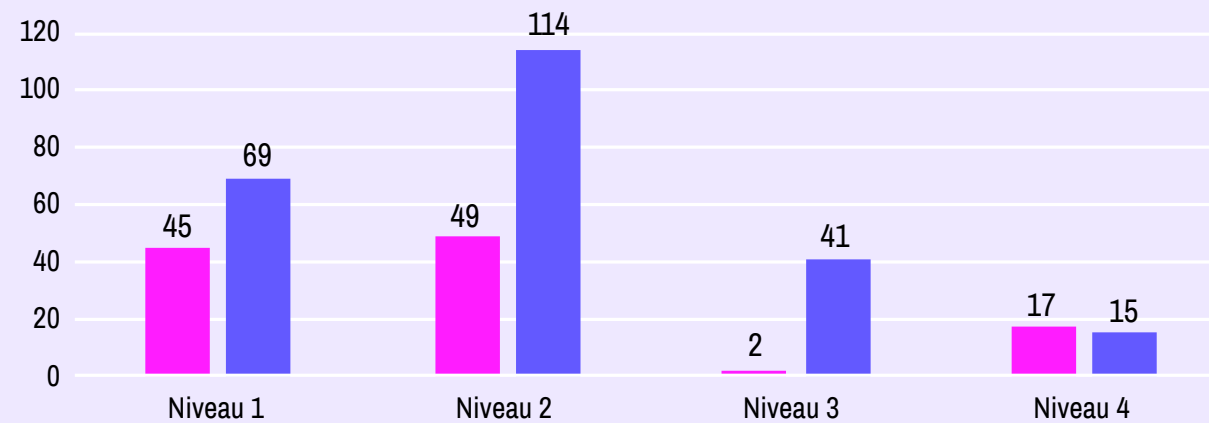


113



239

Répartition du personnel par sexe et par niveau :



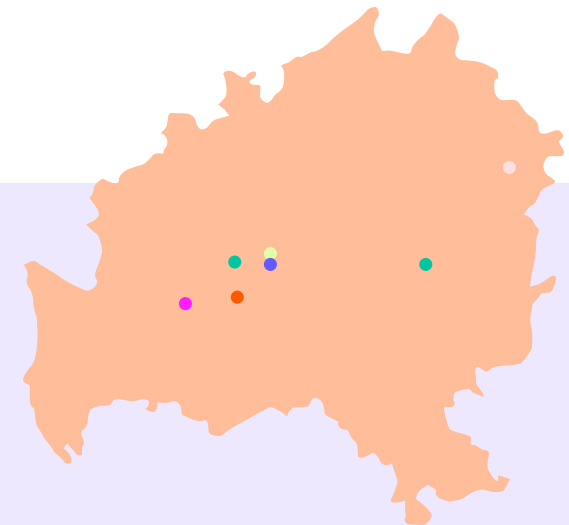
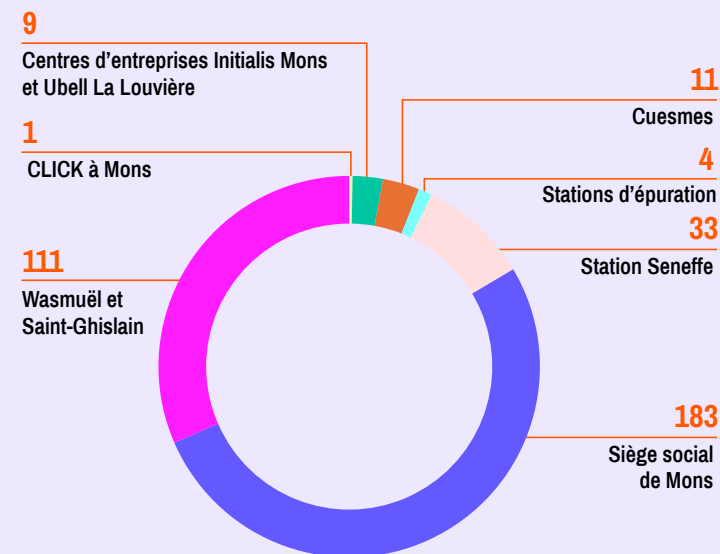
Niveau 1 = enseignement supérieur de type universitaire
Niveau 2 = enseignement supérieur

Niveau 3 = enseignement secondaire supérieur
Niveau 4 = enseignement secondaire inférieur

4. Bilan social

Répartition du personnel par site d'activités :

- 183 personnes au siège social de Mons (services administratifs, Engineering, Aménagement du Territoire et Urbanisme, etc.) ;
- 111 personnes à Wasmuël et Saint Ghislain (production d'eau, géothermie, distribution et épuration) ;
- 33 personnes à Seneffe (production d'eau, distribution et épuration) ;
- 11 personnes à Cuesmes (Service Entretien des biens et Infrastructures) ;
- 9 personnes aux Centres d'entreprises Initialis Mons et Ubell La Louvière ;
- 4 personnes aux Centres d'entreprises Initialis Mons et Ubell La Louvière ;
- 4 personnes réparties dans les stations d'épuration ;
- 1 personne au CLICK à Mons.



4. Bilan social

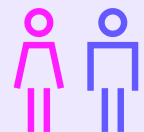
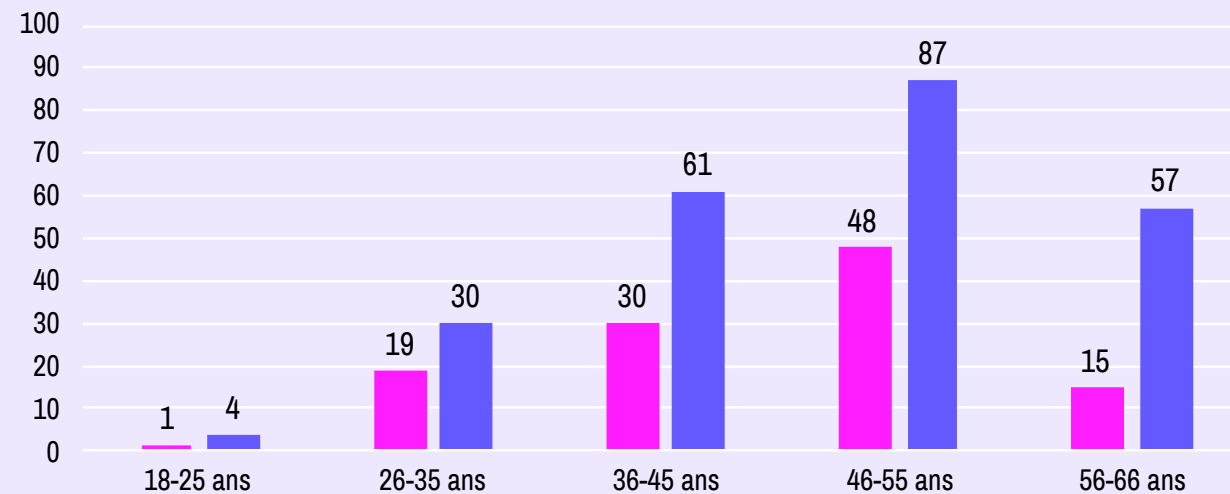
Au cours de l'année 2025, 11 nouveaux collègues ont été accueillis, 11 ont été admis à la pension ou ont quitté la structure.

Répartition du personnel par sexe et par tranche d'âge :

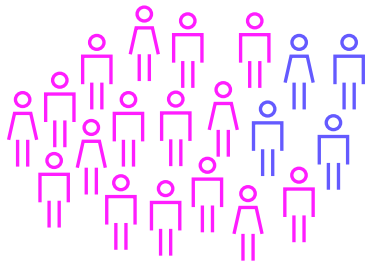
- 5 agents âgés entre 18 et 25 ans ;
- 49 agents âgés entre 26 et 35 ans ;
- 91 agents âgés entre 36 et 45 ans ;
- 135 agents âgés entre 46 et 55 ans ;
- 72 agents âgés entre 56 et plus.



L'âge moyen est de 46 ans.

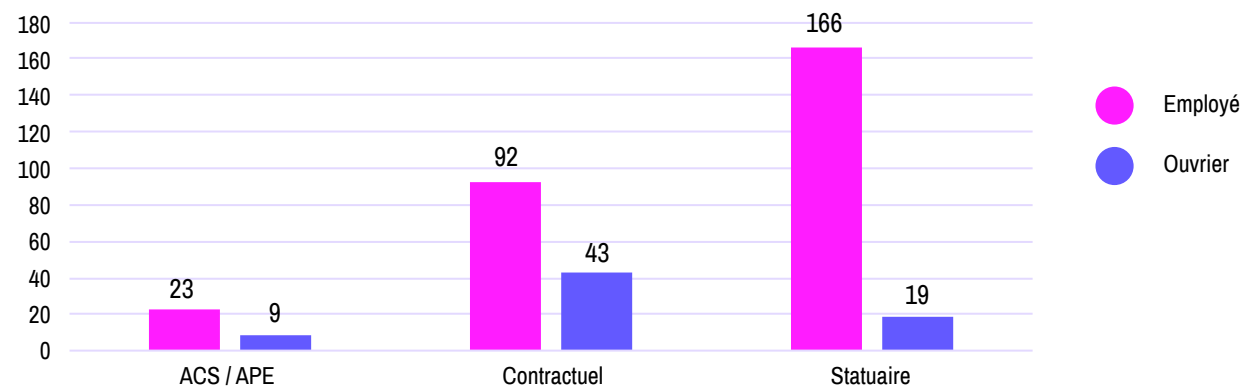


4. Bilan social



Répartition du personnel par statut :

- 185 agents nommés (statutaires) dont 166 employés et 19 ouvriers ;
- 135 agents contractuels dont 92 employés et 43 ouvriers ;
- 32 agents contractuels subventionnés dont 23 employés et 9 ouvriers.



Masse salariale :

En 2025, le montant des rémunérations, déduction faite des subsides accordés, s'est élevé à **38.098.852,68 €**.

idea

idea

Entreprises.
Eau.
Énergie.
Territoire.

www.idea.be

